

La solution

Un atelier de gravure en braille unique

Antoine Grosjean

Malgré les normes en vigueur, trop de lieux publics restent difficiles d'accès aux aveugles. La faute au manque de signalétique en braille, qui leur permet de s'orienter sans devoir toujours compter sur l'aide de bonnes âmes passant par là. Les Établissements publics pour l'intégration (EPI) espèrent bien remédier à cela grâce au nouvel atelier de gravure en braille sur tous supports qu'ils ont inauguré mardi. Celui-ci permettra en plus d'aider à l'insertion professionnelle de personnes ayant un handicap visuel.

Cet atelier, situé dans les locaux des EPI, au cœur de la zone industrielle de la Pallanterie, à Meinier, offre des pres-

«Nous manquons dans nos nombreux ateliers d'activités ciblant les besoins des personnes malvoyantes»

Alain Kolly Directeur général des EPI

tations rares, voire inexistantes, ailleurs en Suisse. «Depuis quelques années, plus personne ne faisait de signalétique braille dans le pays, relève Luc Dumont, chef du secteur arts graphiques aux EPI. Tout devait être sous-traité à l'étranger, ce qui posait parfois des problèmes de traduction.»

Vaste potentiel

C'est l'Association pour le bien des aveugles et malvoyants (ABA) qui a attiré l'attention des EPI sur ce manque, leur indiquant qu'il y avait là une niche à occuper. Musées, hôpitaux, écoles, administrations, transports publics, lieux touristiques, etc.: le potentiel pour la signalétique en braille est vaste, comme l'a confirmé une étude de marché. L'ABA a été impliquée dans le projet depuis sa genèse, il y a plus d'un an, produisant ses conseils pour l'aménagement et l'équipement de l'atelier. Avec le soutien financier d'une fondation privée



La machine sert de minuscules billes métalliques sur les supports rigides pour faire apparaître du texte en braille. LAURENT GUIRAUD

Le problème

Des textes de loi et des conventions internationales exigent l'accessibilité des lieux publics aux personnes en situation de handicap. Mais dans la pratique, beaucoup de bâtiments ne sont toujours pas équipés d'une signalétique en braille à l'intention des aveugles. «Il y a eu des progrès dans les écoles, les administrations et les musées, mais il reste encore beaucoup à faire, relève Louis Moeri, directeur de l'Association pour le bien des aveugles et malvoyants. La Suisse est un peu en retard sur ce point.» A.G.

qui ne souhaite pas être nommée, deux machines flambant neuves ont donc été acquises par les EPI. L'une sert de minuscules billes métalliques sur les supports rigides pour faire apparaître du texte en braille. L'autre machine fait de l'embossage sur papier ou sur carton. Grâce à celle-ci, les EPI, qui disposent aussi d'un atelier d'impression dans le même bâtiment, sont en mesure de produire des documents avec une partie imprimée et l'autre en braille, comme des cartes de visite, des flyers ou des menus de restaurant. «Nous sommes les seuls à pouvoir faire cela, c'est notre force», se félicite Luc Dumont.

Le directeur général des EPI, Alain Kolly, est très fier de ce nouvel outil qui correspond parfaitement à la mission

des EPI, laquelle est d'assurer l'intégration sociale de personnes en situation de handicap ou en rupture socioprofessionnelle: «Avec cet atelier, nous faisons d'une pierre deux coups. Non seulement la production de signalétique en braille améliore l'accessibilité des lieux publics aux personnes aveugles, mais cela permet aussi d'offrir un travail à certaines d'entre elles.»

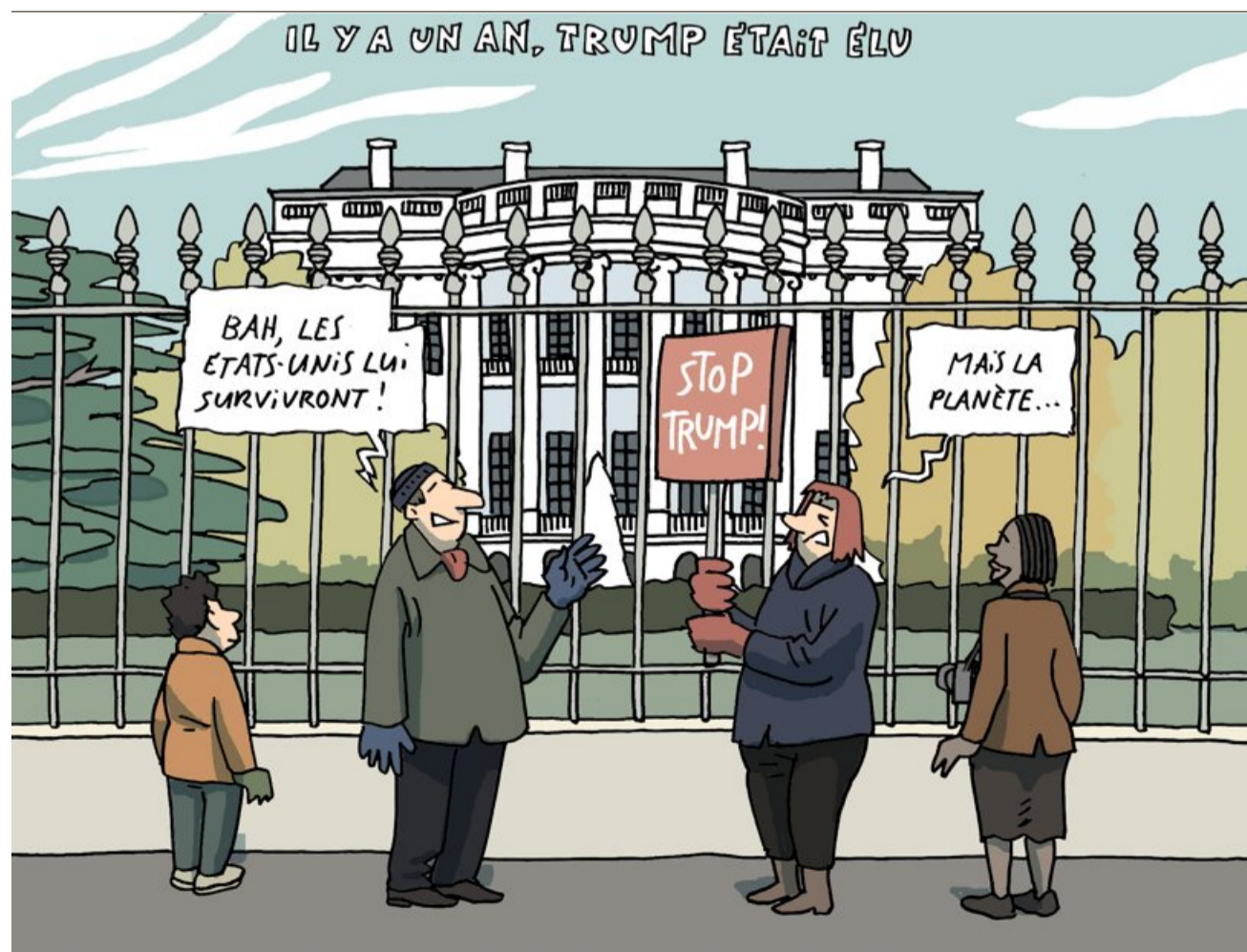
Le handicap devient un atout

Des aveugles ou des malvoyants pourront intégrer l'atelier, notamment pour la relecture des textes en braille. «Nous manquons dans nos nombreux ateliers d'activités ciblant les besoins des personnes malvoyantes, confie Alain Kolly. Dans ce cas, ce qui est extrêmement po-

sitif, c'est que ce qui est perçu comme un handicap devient un atout, car peu de gens maîtrisent le braille.»

Le directeur de l'ABA, Louis Moeri, se réjouit que de nouvelles opportunités professionnelles soient offertes aux personnes en situation de handicap visuel. Il souligne par ailleurs la complémentarité de l'atelier des EPI avec l'imprimerie braille que possède son association: «Nous pouvons faire différentes choses mais n'avons pas les moyens d'honorer nous-mêmes de grosses commandes», confie-t-il. Une convention lie les deux institutions. L'ABA fournira du travail aux EPI, qui, en échange, s'engagent à ne pas imprimer de livres en braille, ce qui est la spécialité de l'ABA.

Le dessin par Herrmann



Il y a 50 ans dans la «Tribune»

Altesse amoureuse

C'était la grande affaire *people* du moment. La fille cadette de l'ex-roi d'Italie Humbert II et de Marie-José de Belgique épouserait-elle ou non l'acteur italien Maurizio Arena? Cet automne 1967, *La Tribune de Genève* suivait de près ce roman-feuilleton. Elle avait même obtenu que son correspondant à Rome, Jacques Ferrier, rencontrât la princesse dans une villa romaine où elle résidait avec son «fiancé». Sur quatre colonnes, en dernière page de la *Tribune* du 10 novembre, le journaliste relatait sa rencontre avec Marie-Béatrice de Savoie, dite «Titti», âgée de 24 ans.

Leur conversation témoignait du climat détestable que ce projet de mariage avait créé. En 1967, la fille d'un roi sans royaume ne pouvait prétendre se marier avec l'homme de son choix. Et ses parents seuls ne désapprouvaient pas cette union jugée mal assortie.

«Chaque jour, Maurizio et moi recevons trente à quarante lettres où l'on nous dit des choses abominables. On va

même jusqu'à proférer des menaces de mort contre Maurizio», confiait la princesse à Jacques Ferrier. «Il y a en permanence des gens devant la porte de la Villa Capricorno, et chaque fois que j'apparais sur le pas de la porte, ils manifestent. Les uns applaudissent, les autres sifflent. (...) C'est une histoire vieille comme le monde, l'histoire d'une princesse qui aime un homme d'une autre classe sociale. Mais devant Dieu, ne sommes-nous pas tous pareils?»

Marie-Béatrice racontait qu'elle avait été obligée de se faire ausculter dans une clinique psychiatrique pour prouver au monde qu'elle n'était pas folle. Elle répondait aussi publiquement aux accusations de sa mère, qui avait prétendu que la princesse se droguait. «Je n'ai jamais pris d'excitants ni d'hallucinogènes», affirmait Marie-Béatrice.

La princesse se maria en 1970 avec un autre homme, l'Argentin Luis Reyna, dont elle a divorcé en 1998.

Benjamin Chaix

LA TRIBUNE DE GENÈVE